

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF EMPLOYMENT
AND VOCATIONAL TRAINING**

**CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX POUR L'ANNEE 2016
A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**PROJET D'ALLOCUTION DE Monsieur KOUEKAM Justin,
SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Yaoundé, 05 février 2016

- **Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,**
- **Madame la Directrice du Bureau Sous-régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale,**
- **Monsieur le Représentant de l'UNESCO au Cameroun,**
- **Monsieur le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi,**
- **Mesdames et Messieurs les responsables des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers Collaborateurs.**

C'est pour moi un agréable devoir de prendre la parole, à l'aube de cette nouvelle année 2016, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Permettez-moi, avant toute chose, de souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous nos partenaires privilégiés de coopération technique à l'instar de l'OIT, ainsi qu'aux représentants des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs qui ont bien voulu nous faire l'honneur d'assister à cette cérémonie.

Je me réjouis également de la présence massive parmi nous des responsables et des membres de la grande famille de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, pour toute organisation qui veut aller de l'avant, il est de tradition, au terme d'un exercice, de s'arrêter pour faire une introspection, de mesurer le chemin parcouru, et de dégager les perspectives d'avenir.

A titre de rappel, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé entre autres, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de la promotion de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles.

En 2015, dans la réalisation de ses trois (03) programmes prioritaires retenus dans le Cadre de Dépense à Moyen Terme, le MINEFOP a entrepris des actions qui cadrent avec ses missions, sa feuille de route et les directives gouvernementales. A ces réalisations, il convient d'ajouter celles des organismes sous-tutelle, ainsi que des projets rattachés.

S'AGISSANT DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

Dans le cadre de ce programme, les activités de suivi et de promotion de l'emploi par le MINEFOP ont permis de constater pour la période de janvier à décembre 2015 à ce jour, la création de 351 556 emplois nouveaux.

Dans le cadre de ***l'Elaboration des instruments stratégiques de promotion de l'Emploi***, un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Camerounaise de l'Emploi a été préparé et transmis dans les Services du Premier Ministre ; un Guide pratique national sur l'application HIMO est en cours de préparation avec l'appui de l'Unité Technique HIMO du MINEPAT ; une demande de financement du processus d'élaboration et de validation du Document d'Information sur les Compétences Professionnelles (DICP) a été introduite auprès du BIT ; 03 Communes (Sangmélima, Ombessa et Baham) sensibilisées sur les approches HIMO et la réalisation des études sur les profils emplois/métiers par zone agro écologique, sur le contrat de génération au Cameroun.

S'agissant de ***la promotion de l'auto emploi***, l'on note le financement par le PIAASI de 800 microprojets générant ainsi **3200** emplois directs et indirects. Quant au FNE, le financement des microprojets et du programme USEP (UrbanSpecial Employment Projects) a permis d'insérer **64.820** promoteurs de microprojets en emplois indépendants.

Dans le cadre du ***renforcement des capacités d'insertion professionnelle***, le fichier de la main-d'œuvre expatriée a été actualisé et un canevas des informations recherchées sur l'emploi élaboré. Des stratégies d'intermédiation auprès des entreprises ont été menées pour capitaliser toutes les actions d'insertion professionnelle.

En ce qui concerne l'assainissement des activités de placement et de travail temporaire, des descentes ont été opérées sur le terrain, ce qui a abouti au contrôle de 53 entreprises de travail temporaire et Offices privés de placement, à l'interdiction de 4 entreprises et 01 office et à la mise en demeure de 06 entreprises de travail temporaire. Le suivi des activités des entreprises de travail temporaire et Offices privés de placement ont permis de constater l'insertion de 21 661 chercheurs d'emplois, ce qui nécessite un renforcement de leurs capacités pour mieux booster la stratégie gouvernementale d'insertion professionnelle.

Ainsi l'action du MINEFOP au sein du Comité de contrôle de l'effectivité des investissements réalisés par les investisseurs privés nationaux ou étrangers bénéficiaires des dérogations fiscales et douanières prévues par la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun

au sein des quatre premières entreprises (OLAMCAM, SOCAFER, Africa Food Manufactor SA, LANA Biocosmetics) bénéficiaires des avantages dus a permis de constater qu'elles ont toutes respecté les engagements souscrits en matière de quotas de main d'œuvre, de transfert de compétences et de technologies en faveur des nationaux, créant ainsi huit cent trente-deux (832) emplois.

Le suivi des insertions dans les grands chantiers ou projets structurants, dans les projets d'investissement réalisées sous financement du BIP, dans les programmes et projets gouvernementaux d'appui aux jeunes, ainsi que le recrutement dans le secteur productif et à la fonction publique a abouti au décompte ci-dessus rappelé.

La plupart des placements ont été faits dans les métiers divers tels ceux du commerce, des bâtiments et travaux publics, de la sécurité, des banques et finances, des transports, des services domestiques, de l'agroalimentaire, de la transformation du bois, de l'agriculture, de l'informatique, du tourisme etc..

Dans le cadre du **développement d'un partenariat avec le secteur privé en matière d'emploi et de formation professionnelle**, plusieurs descentes ont été effectuées dans les grands chantiers et entreprises pourvoyeuses d'emplois dans les régions du Centre, Littoral, Sud et Sud-ouest à l'effet de les sensibiliser sur le respect de la réglementation en vigueur et sur la promotion de l'emploi. En sus une convention de partenariat a été signée avec le LABOGENIE ainsi qu'un Cadre de collaboration MINEPAT-FNE. Par ailleurs, l'ensemble de la documentation nécessaire à la stratégie de mise en œuvre du programme de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale(GPECT) a été préparé. De nombreux accords de partenariat ont été conclus et réactivés dans le cadre de la coopération Cameroun/Canada entre le Gouvernement camerounais représenté par le MINEFOP et les Collèges d'Enseignement Général Professionnel (CEGEP) du QUEBEC, tels que le CEGEP André LAURENDEAU, le CEGEP de Trois Rivières, le CEGEP de Sept Iles portant respectivement sur le diagnostic des besoins en main d'œuvre et la mise en place d'un Centre de Formation Professionnelle dédié aux métiers de la logistique, du transport et la chaine d'approvisionnement; la réhabilitation du Centre de Formation Professionnelle de Pitoa et la mise en place sur le même site d'un Centre de Formation Professionnelle dédié aux métiers du cuir et de la transformation du textile, ainsi que la construction de cinq Centres de Formation Professionnelle dans les métiers des mines, du rail, de la technologie et de la gestion de l'eau, des énergies renouvelables et de la maintenance industrielle. Une Convention de financement a également été signée avec la KUL BANK au bénéfice de la société KUHN International Projects d'Autriche pour la transformation de la SAR/SM de Nkongsamba en Centre de Formation Professionnelle. Une convention relative à l'emploi de la main-d'œuvre camerounaise au Qatar a été validée. La tenue de plusieurs concertations dans le cadre du suivi des protocoles d'accord et autres conventions signés par le MINEFOP, à

l'effet de veiller au respect des engagements souscrits. Des missions d'information et de sensibilisation des acteurs publics et privés en vue de la mise en place d'une plateforme de Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences Territoriales (GPECT) ont été effectuées. Dans le cadre de la gestation du fonds « Train myGeneration », des réflexions et des concertations sont lancées en vue de l'implémentation de la contrepartie du Cameroun.

Dans le cadre de l'action relative à ***la transparence du marché de l'emploi***, les activités de l'ONEFOP ont permis pour l'essentiel la production et la diffusion des statistiques fiables sur l'emploi et la formation professionnelle qui consolident les données ci-dessus grâce à la désignation des points focaux régionaux et départementaux, à la collecte des statistiques sur le terrain suivant la méthodologie et les outils de collecte élaborés par l'ONEFOP. Ce qui a permis la production de l'Annuaire statistiques et l'organisation la première session du Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi en juin 2015.

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le montant alloué à ce programme était de 14 045 millions dont 4 500 millions issu des ressources extérieures et 1 463 millions de C2D. Il repose sur quatre (04) actions, à savoir : l'amélioration de l'offre de la formation professionnelle ; l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle ; l'accès et l'équité à la formation professionnelle et l'amélioration de l'information sur la formation professionnelle.

S'agissant de ***l'amélioration quantitative de l'offre de formation professionnelle***, on peut signaler la création de 30 SAR/SM, l'achèvement des travaux de construction et d'équipement avec l'appui de la République de Corée, de trois nouveaux Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) de Douala, Limbe et Sangmélima qui doivent débiter leurs activités dès l'année prochaine, la poursuite de la mise en œuvre du projet de Centres de Formation aux Métiers (CFM) sur financement C2D à travers la réalisation de l'étude architecturale du CFM de Bandjoun, l'identification et la sécurisation de trois autres sites à Maroua, à Ebebda et à Ndop, ainsi que la définition de l'offre de formation et des services prévus dans lesdits Centres. Dans le cadre du financement C2D, il convient de signaler également le lancement du projet de mise en place de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels dans la Région du Littoral en accord avec le GICAM. Ainsi, les localités d'Edéa pour la Maintenance Industrielle et le Transport/Logistique et de Douala pour l'Agro-industrie ont été retenues à cause de leur proximité avec les Entreprises. Pour ce faire, le marché pour le recrutement de l'opérateur devant accompagner la mise en œuvre de ce projet est en phase d'attribution ; les couts de viabilisation et d'aménagement des deux sites concernés ont été évalués.

Quant au projet de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de Yaoundé, on peut noter la pose de la première pierre en janvier 2015 ; la finalisation des études géotechniques et les démarches en vue de l'obtention du permis de bâtir.

En ce qui concerne ***l'amélioration de la qualité de formation professionnelle*** : l'assainissement des activités de formation professionnelle s'est opéré à travers la sensibilisation des promoteurs des structures de formation professionnelle sur la vision du MINEFOP, la mise à disposition des instruments méthodologiques de mise en œuvre de la formation, l'élaboration de quatre référentiels de formation dans les métiers suivants : Maintenance électromécanique, Froid et climatisation, Techniques médicales et Technicien en énergie solaire, la diffusion des référentiels de formation existants, les contrôles pré agrément effectués sur site, l'implication systématique des formateurs et des personnels d'administration dans les projets de mise en place des nouvelles structures de formation professionnelle. En outre, la tenue trimestrielle de sessions de la commission d'octroi d'agrément aux centres de formation a abouti à l'agrément de 144 centres sur un total de 149 demandes enregistrées.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours dans le cadre d'un comité interministériel mis sur pied au MINEFOP en vue d'une meilleure coordination des actions de la formation professionnelle pour l'emploi visant notamment l'élaboration des projets de loi cadre, de création d'une Agence Nationale de la Formation Professionnelle pour l'Emploi et d'un Fonds spécial de financement de la formation professionnelle.

Concernant ***l'accès d'un plus grand nombre à la formation professionnelle***, on note l'octroi d'appuis financiers de l'Etat à dix structures privées de formation professionnelle pour un montant de dix millions de francs CFA en 2015. L'octroi de 281 bourses nationales de formation professionnelle. Les offres de bourses algériennes et marocaines ont été publiées et les candidats retenus bénéficient déjà des formations dans les pays concernés. Les compléments de bourse pris en charge par l'Etat dans ce cadre s'élèvent à 37 millions 800 mille francs CFA. Par ailleurs, l'élaboration en cours d'un modèle économique des nouveaux centres de formation permettront aux familles et aux apprenants d'avoir un meilleur rendement coût – qualité de la formation.

Dans le cadre de ***l'amélioration de l'information sur la Formation Professionnelle***, les COSUP de Yaoundé et de Douala ont organisé des Zooms métiers dans les domaines de l'informatique, des banques, finances et du commerce électronique au cours desquels près de 5000 jeunes ont été reçus et orientés. Des

Journées Portes Ouvertes de la Formation Professionnelle ont été organisés dans les structures publiques et privées de formation. Par ailleurs, le forum national sur l'apprentissage a été organisé du 27 au 29 juillet 2015.

L'organisation le 07 octobre 2015 de la journée pédagogique de la formation professionnelle et du carrefour des métiers et de la bourse de l'emploi en fin novembre 2015.

PROGRAMME DE GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le montant alloué à ce programme s'élevait à 2 690 millions qui a permis tant bien que mal le fonctionnement des structures et la réalisation des programmes opérationnels.

S'agissant de l'assainissement du fichier de personnel par le SIGIPES, Il ressort que le MINEFOP compte à ce jour 2 873 personnels dont 1167 femmes et 1706 hommes, soit 71,51% des effectifs sont en service dans les structures publiques de formation professionnelle (CPFPR et SAR/SM). La situation de ces personnels est mis à jour à 95% en prélude à la mise en place du SIGIPES II.

En matière d'amélioration du fonctionnement des services et des prestations offertes aux usagers, la première partie du manuel de procédures administratives a été élaborée, sous la forme d'un Guide de l'Usager, à l'effet de présenter tous les offres de services dont peuvent bénéficier les usagers du MINEFOP, ainsi que les modalités d'obtention desdits services. La première mouture du recueil des textes relevant du champ d'action du MINEFOP a été produite. Un procès a été gagné dans le cadre du suivi de la défense des intérêts du MINEFOP en justice et auprès des tiers et deux procédures en recouvrement des indemnités dues lancées.

S'agissant de la Promotion des Droits de l'Homme, plusieurs plaidoyers en direction des Organisations Internationales (Union Africaine, ONU, BIT) présentant les acquis du MINEFOP dans son champ d'action ont été initiés.

Dans le cadre de la Gouvernance, La Cellule de Lutte contre la Corruption (CLCC), en marge du traitement des cas de dénonciation dont elle a été saisie pour des pratiques, faits ou actes de corruption au sein du MINEFOP, a poursuivi la mise en œuvre de la 3ème IRR portant sur l'accroissement du taux de délivrance automatique des titres de qualification professionnelle et l'amélioration du système d'organisation des examens et concours, à l'effet de faire l'inventaire de tous les centres d'examens nationaux et supervisés existants sur le territoire national, examiner le processus d'organisation des examens et concours, rechercher les causes de la non existence d'un mécanisme de délivrance automatique des titres de

qualification professionnelle et faire des propositions pertinentes, en vue de revoir le dispositif juridique et institutionnel en vigueur en la matière pour plus de performance et de crédibilité. Une Brigade mixte créée à cet effet, a effectué des missions de contrôle et de vérification du processus d'organisation des examens et concours dans certains centres d'examens relevant des Régions du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest. En outre, un plaidoyer du MINEFOP en faveur de la prise en compte de la dimension emploi et formation professionnelle dans le Plan d'Urgence a été élaboré.

Dans le domaine de l'évaluation des performances des services et structures de rattachement, l'Inspection Générale des Services a effectué sept descentes dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Sud, du Littoral et du Sud-ouest. Elle devra élaborer des tableaux de bord permettant de mesurer les performances des services centraux et déconcentrés.

Dans le cadre du suivi de la défense des intérêts du MINEFOP en justice et auprès des tiers, deux procès ont été gagnés et deux procédures en recouvrements des indemnités dues lancées.

S'agissant de l'information des usagers, la plupart des évènements du Ministère ont été couverts par les médias. Certains supports de communication, à l'instar du Bulletin MINEFOP News, ont été édités et diffusés. Cependant, l'insuffisance de moyens n'a pas permis d'animer régulièrement l'émission CRTV Radio « S.O.S Emploi ».

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des programmes opérationnels, l'on peut mentionner l'élaboration de l'audit des performances des services, les missions de contrôles physico-financières des investissements, le suivi-évaluation de la feuille de route et du plan d'actions du MINEFOP.

Monsieur le Ministre,

Telle est l'économie des activités menées par notre département ministériel et ses structures de rattachement au cours de l'année 2015. Toutes choses qui nous permettent d'affirmer que nous avons pu réaliser de manière satisfaisante notre programme d'actions et, partant, la feuille de route, ainsi que les directives tracées par le Chef du Gouvernement en dépit des difficultés rencontrées.

C'est dire, si ces résultats ont pu être atteints, c'est grâce à l'engagement, au dévouement et au sens de l'intérêt général de la majorité du personnel. C'est aussi et surtout grâce à la modernisation progressive de notre cadre de travail et à la maestria avec laquelle en bon amiral, vous menez la barque du MINEFOP.

Toutefois, il convient de signaler, pour le déplorer, les comportements de certains de nos collaborateurs qui sont absorbés par des maux tels que l'indiscipline, l'absentéisme notoire, le non respect de la hiérarchie, ils font comme ils veulent et viennent quand ils veulent et tardent à rejoindre les rangs de la majorité laborieuse et assidue.

Monsieur le Ministre,

La grande famille de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est consciente de l'ampleur de la tâche à accomplir pour favoriser la mise en œuvre de nos missions, ainsi que de la feuille de route au titre cet exercice qui commence.

Tout en vous témoignant notre gratitude pour votre sollicitude à notre endroit, nous réaffirmons notre engagement à redoubler d'ardeur au travail.

Permettez-moi de vous présenter une fois encore, toutes mes chaleureuses félicitations à l'occasion du renouvellement de la confiance par le Chef de l'Etat qui vous a reconduit aux hautes fonctions de Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à la faveur du réaménagement du Gouvernement intervenu le 02octobre 2015.

L'occasion m'est donnée à présent, **Monsieur le Ministre** de vous prier de bien vouloir accepter les meilleurs vœux de bonheur, de longévité, de prospérité, de réussite et de santé que je formule au nom de l'ensemble de la grande famille de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et à mon nom personnel, pour vous-même, votre famille et tous ceux qui vous sont chers pour l'année 2016. Que la grâce et la miséricorde divines vous accompagnent afin que toutes vos entreprises soient couronnées de succès.

Bonne année, Monsieur le Ministre !